

## La grippe du poulet – Les éleveurs suisses jouent un rôle crucial dans la prévention.

### *Informations pour les éleveurs amateurs*

#### **Pays touchés par la grippe aviaire (Virus H5N1)**

(Etat au 24.08.2005)

Cambodge, Chine avec Hong Kong, Corée, Indonésie, Kazakhstan, Laos, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Russie, Thaïlande, Vietnam

La grippe aviaire qui sévit depuis plusieurs mois maintenant en Asie avance vers l'ouest. Elle touche la volaille domestique et les oiseaux sauvages. De nombreux pays de l'Asie du sud-est sont touchés, ainsi que la Russie, le Kazakhstan et la Mongolie (où seuls des cas d'oiseaux sauvages ont été répertoriés). La grippe aviaire se rapproche de l'Europe.

Le virus responsable de ces foyers – le H5N1 – est virulent. Les symptômes sont différents d'une espèce à l'autre: la volaille d'élevage meurt en l'espace de quelques jours; certains oiseaux sont porteurs du virus, mais ne présentent pas de symptômes, d'autres ont été retrouvés morts. Le virus, excrété par les liquides organiques et par les excréments, se transmet très facilement d'un animal à l'autre ou via des objets ou des personnes. Le virus sous sa forme actuelle n'est que difficilement transmissible pour l'homme.

A l'heure actuelle, le risque de transmission du virus est faible. L'Office vétérinaire fédéral a immédiatement stoppé toutes les importations de produits à risque en provenance de ces pays. Cependant, il existe toujours un risque de propagation du virus, que ce soit par des importations illégales d'oiseaux vivants ou de produits contaminés ou par l'arrivée d'oiseaux migrateurs porteurs du virus. Le rôle joué par les oiseaux migrateurs est à prendre cependant avec prudence: on ne sait pas pour l'instant si des oiseaux migrateurs porteurs du virus peuvent arriver jusqu'en Suisse. De plus, comme il s'agit de canards plongeurs (des fuligules morillons et milouins), le risque de contacts avec la volaille d'élevage est faible.

Vous êtes amateurs d'oiseaux rares ou de volailles de race, vous élevez quelques volailles dans votre basse-cour: vous pouvez jouer un rôle crucial dans la prévention contre la grippe aviaire. Prendre toutes les mesures de précaution qui s'imposent, observer sa volaille et réagir immédiatement en cas de suspicion: la lutte contre la grippe aviaire commence chez vous.

**Le risque principal de propagation de la grippe aviaire est l'homme: par des importations illégales d'oiseaux vivants ou de produits infectés en provenance des pays touchés, le virus peut se propager plus loin. Pour les éleveurs, cela signifie:**

- Avoir des garanties fiables de la provenance des animaux achetés, ainsi que de leur état de santé
- Bien connaître ses fournisseurs
- Tenir une documentation sur les achats et les ventes d'animaux

**Les amateurs d'oiseaux rares ou de volailles de race partagent leur passion! Même dans une petite exploitation, les mesures d'hygiène élémentaires doivent être renforcées:**

- Se laver et se désinfecter les mains avant de commencer le travail dans le poulailler
- Utiliser des bottes et des survêtements à usage limité au poulailler

- Nettoyer régulièrement les lieux et les ustensiles de l'exploitation. L'épizootie peut se transmettre via les cartons à oeufs, les plateaux à alvéoles et les emballages. La réutilisation des emballages présente toujours un risque élevé.
- Il faut accorder une plus grande attention à la lutte contre les rongeurs dans et autour du poulailler. Les animaux domestiques (chiens, chats) n'ont rien à faire dans le poulailler.

**Les visiteurs peuvent également être à l'origine de la propagation du virus. Les mesures de précaution les concernent aussi.**

- Limitez les visites de personnes étrangères à l'exploitation à l'indispensable.
- Si les visites sont indispensables, appliquez les mesures d'hygiène susmentionnées sans compromis.

**Tout signe suspect doit être annoncé immédiatement. La vigilance doit être renforcée.**

- Acheminer immédiatement les volailles mortes au centre de collecte des animaux morts pour qu'elles soient éliminées. Il faut empêcher que les volailles mortes soient données comme aliments aux animaux domestiques (chiens, chats) sur l'exploitation.
- La grippe aviaire se manifeste différemment selon l'espèce d'oiseau touchée. Si vous avez des questions ou si vous remarquez quelque chose d'anormal dans votre effectif de poules (p. ex. une forte diminution de la ponte), veuillez immédiatement prendre contact avec votre vétérinaire ou votre conseiller en questions vétérinaires.

**La grippe aviaire s'exprime différemment selon les espèces d'oiseaux. Vous devez immédiatement annoncer tout signe suspect à votre vétérinaire. Les symptômes suivants sont possibles:**

Beaucoup de pertes subites sans symptômes cliniques (> 15% d'un troupeau en un jour). L'animal peut présenter un plumage hirsute et une activité réduite. Il mange moins ou ne mange plus du tout. Fièvre élevée, symptômes respiratoires (détresse respiratoire (l'animal respire mal, il garde le bec ouvert), éternuements, toux, écoulements des yeux et du bec), oedèmes (=gonflements des tissus, froids au toucher) à la tête, au cou, à la crête, aux barbillons et aux pattes ou cyanose (=aspect bleu-violacé de la peau et des muqueuses suite à une mauvaise oxygénation du sang) de la crête et des barbillons peuvent apparaître. De même, des troubles du système nerveux central (=cerveaux et moelle épinière) (posture anormale de la tête, démarche non coordonnée) et une diarrhée liquide de couleur verdâtre pouvant contenir des bouts de muqueuse intestinale peuvent aussi survenir. On observe une chute de la ponte, les coquilles sont fines, voire inexistantes. Mortalité élevée (pouvant atteindre 100%).



1. Œufs déformés à la coquille fine voire inexistante 2. Crête cyanosée d'une poule infectée (g) et crête d'une poule saine (d.) 3. Œdème de la crête et des barbillons (Source: [www.vet.uga.edu](http://www.vet.uga.edu))

#### Des questions?

L'OVF a mis sur pied une ligne téléphonique pour les éleveurs au 031 322 22 99.

Vous trouverez également d'autres informations sur le site de l'OVF ([www.bvet.admin.ch](http://www.bvet.admin.ch)), en cliquant sur «GRIPPE AVIAIRE».